



RÉALISÉ EN
COLLABORATION
AVEC



RÉSULTATS

FR

2015



BAROMÈTRE



Évaluation des Organisations publiques

Le *Baromètre PAP50* vise à évaluer la politique papier des grandes entreprises, collectivités ou institutions implantées en France, dans le but de les inciter à améliorer leur performance environnementale. Il analyse leur consommation de papier de bureau, la proportion de papier responsable utilisé (classé A à AAA selon la classification WWF 2015) et les actions mises en place pour maximiser la collecte des papiers usagés. En 2015, 75 organisations publiques (présidence et ministères, conseils régionaux, grands organismes publics et grandes villes) forment l'échantillon de départ de l'évaluation.



RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC



BAROMÈTRE



RÉSULTATS

FR

2015

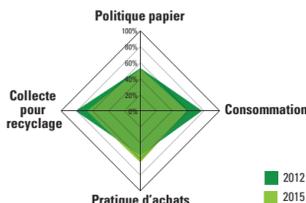
SECTEUR ORGANISATIONS PUBLIQUES

Les résultats du *Baromètre PAP50 2015* ne sont pas très encourageants pour les organisations publiques. Après la première édition de 2012 et bien des politiques et discours (Grenelle, Plan Administration Exemplaire...), on aurait pu s'attendre à de réels progrès à la fois en termes de performance et de transparence sur un sujet pourtant simple, le papier comme ressource durable indispensable à l'administration. Il n'en est rien, sauf quelques exceptions notables.

UN MANQUE DE TRANSPARENCE

Les taux de participation au baromètre PAP50 appliqué au secteur public sont encore médiocres en 2015. En 2012, seules 50% seulement des organisations publiques contactées avaient répondu (25/50). En 2015, ce taux a faibli à 31% (23/75) : ont participé 17% des administrations de l'État (3/18), 32% des grandes villes (7/22), 37% des collectivités régionales (10/27), 38% des grands organismes publics (3/8), avec l'absence notable de l'ONF et de l'ADEME.

Pour comparaison, entre 2010 et 2014, le taux d'entreprises privées participantes a été croissant (+10%), variant de 64 à 74%.



↑ Figure 1. Les points forts et le potentiel d'amélioration de l'établissement public Pôle Emploi en 2012 et 2015 selon le Baromètre Papier PAP50.

Avec un score total de 65/100 en 2015 (proche de celui 2012), Pôle emploi est globalement « moyen à bon » et stable. La performance est cohérente sur les quatre axes, avec un potentiel réel d'amélioration sur la consommation et la formalisation de la politique papier de l'établissement.

UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE ?

Après le Grenelle Environnement (2007), le Plan Administration Exemplaire (2009, révisé en 2015), le rapport interministériel du député Bardy sur la filière papier comme exemple d'économie circulaire (2014), les administrations de l'État parlent beaucoup d'exemplarité, de performance environnementale et de papier. Des progrès ont sans doute été faits, mais la transparence sur la performance de l'administration sur ces questions reste faible. Du plus haut de l'État (Élysée, Matignon) aux ministères les plus concernés (dont le Ministère de l'Écologie), l'information n'a pas été partagée lors de ce baromètre PAP50. Seuls les Ministères des Affaires étrangères, de l'Agriculture et de l'Intérieur ont participé et sont respectivement classés moyen (9^e mais 55/100 seulement) ou insuffisant (34 et 29/100), tous les trois en recul.

TABLEAU DES RÉSULTATS*

Rang	Nom	Note totale			Consommation en kg/ employé	Achat de recyclé en % du volume	Recyclage
		2015	2012 ¹	Evolution ²			
		Sur 100					
1	Strasbourg / Ville	69	68	→	35	100	100
2	IGN / Etablissement public	68	-	-	10	0	100
3	Île-de-France / Région	65	72	→	70	87	46
	Pôle Emploi / Etablissement public	65	69	→	40	1	100
5	Le Havre / Ville	62	-	-	27	0	NC
6	Poitou-Charentes / Région	60	53	↗	30	100	100
7	Bordeaux / Ville	57	< 10 ³	↗	16	0	100
8	Grenoble / Ville	56	-	-	6	80	100
9	Ministère des Affaires étrangères / Etat	55	72	↘	27	0	100
10	Rhône-Alpes / Région	54	58	→	61	91	100
11	Basse Normandie / Région	51	23	↗	47	4	100
	Toulouse / Ville	51	49	→	33	7	NC
13	Midi-Pyrénées / Région	49	54	→	76	10	100
	Lille / Ville	49	46	→	27	9	75
15	Lorraine / Région	47	< 10 ³	↗	124	69	90
16	PACA / Région	45	< 10 ³	↗	41	0	65
17	Montpellier / Ville	43	40	→	42	2	100
18	Nord-Pas-de-Calais / Région	39	49	↘	55	0	90
19	Ministère de l'Agriculture / Etat	34	53	↘	35	0	70
20	CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) / Etablissement public	33	40	↘	25	0	100
21	Ministère de l'Intérieur / Etat	29	48	↘	50	0	NC
22	Limousin / Région	27	< 10 ³	↗	NC		NC
23	Corse / Région	21	< 10 ³	↗	NC	NC	NC

* Les regrettés non-participants

Les organisations publiques sollicitées qui n'ont pas souhaité participer au Baromètre PAP50 2015 comptent :

- Élysée, Matignon ;
- Ministères : Culture, Décentralisation et Fonction publique, Défense, Écologie, Économie, Éducation nationale, Finances, Justice, Logement, Outre-mer, Santé et Affaires sociales, Sport, Travail. Il faut noter la rétention d'information sur des états de suivi récents pourtant existants (bilans annuels des Plan Administration Exemplaire) ;
- Régions Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Guadeloupe, Guyane, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Martinique, Mayotte, Pays-de-la-Loire, Picardie et Réunion.

- Villes d'Angers, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Limoges, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Reims, Rennes, Saint-Etienne et Toulon ;
- Organismes publics : ADEME, ACOSS, CNRS, INRA, ONF. L'ONF et l'ADEME n'ont pas jugé utile de participer à la démarche, par désaccord sur la classification des papiers selon leur responsabilité environnementale (position du PEFC notamment), ce qui ne correspond qu'à une partie minoritaire des points du baromètre.

Beaucoup de ces organismes publics n'ont pas de politiques papier et suivi en place ou de communication suffisamment transparente pour prouver que leurs pratiques sont bonnes, à défaut d'être exemplaires.

¹ Suite à de petites évolutions de poids entre les critères, la notation 2015 est légèrement plus stricte.

² Différence entre les notes 2012 et 2015 supérieure à 10%.

³ N'avait pas participé spontanément en 2012. Note à partir des informations publiques disponibles.

Quelques paramètres sur les papiers de bureau au siège en 2014



« Le PAP 50 est une démarche motivante permettant de challenger nos collectivités. A Strasbourg, plusieurs axes d'amélioration de la gestion du papier ont fait l'objet d'actions depuis 2012 : mutualisation des imprimantes, gestion centralisée des besoins en impression et sensibilisation des services, création d'un format de brochure personnalisé et optimisé, affichage du "coût carbone" de chaque impression, certification environnement ISO 14001 et FSC/PEFC du service Imprimerie-reprographie interne. Notre consommation de papier était assez importante, d'où les efforts de dématérialisation des documents relatifs aux conseils de la Ville et de l'Eurométropole et la mise en place de plateformes électroniques pour les marchés publics. La part des papiers responsables est passé de 87% à 99%, en maximisant l'usage de ramettes en papier recyclé ».

Caroline Barrière
Vice-Présidente aux Finances

QUELQUES EXCEPTIONS REMARQUABLES

Certaines grandes villes et régions montrent l'exemple. Dans le Top 10, les villes de Strasbourg (1^{er}, 69/100), Le Havre (5^e), Bordeaux (7^e) et Grenoble (8^e) sortent du lot, de même que les régions Île-de-France (3^e) et Poitou-Charentes (6^e) ou Rhône-Alpes (10^e). Elles développent des actions cohérentes, même si leur marge de progression est encore grande.

Deux grands organismes publics présentent également des résultats satisfaisants : l'IGN (2^e avec 68/100) et Pôle Emploi (3^e, 65/100).

L'EMPREINTE CARBONE CACHÉE DE LA CONSOMMATION DE PAPIER

Comment améliorer l'empreinte carbone d'une organisation publique par des gestes simples :

- **Réduire sa consommation.** L'impact carbone des achats de papier peut être calculé : 15 632 tonnes équivalent CO₂ pour les 23 organisations ayant participé au baromètre. Les données du baromètre montrent que, pour un même métier, la consommation de papier peut varier du simple au quadruple (voire plus). Avoir une consommation durable réduit aussi les coûts ;

- **Acheter et utiliser du papier 100% recyclé.** La ville de Strasbourg a fait ce choix pour le papier de bureau, de même que la région Île-de-France pour ses documents de communication. Si toutes les organisations publiques ayant répondu à ce baromètre n'utilisaient que du papier 100% recyclé leur empreinte carbone serait réduite de 40%, soit 7 132 tonnes équivalents CO₂ !

- **Bien recycler les papiers de bureau.** En général peu encrés, ils sont collectés par des filières spécifiques ce qui permet de fabriquer de nouveaux papiers de grande qualité et d'éviter des émissions de GES. Au regard des tonnages recyclés actuellement par les organisations ayant participé à ce baromètre, 495 tonnes équivalent CO₂ sont évitées. Mais, elles pourraient aller plus loin si tout le papier était recyclé. Sans doute plusieurs milliers de tonnes équivalent CO₂ seraient ainsi évitées.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Comment passer des paroles aux actes ? En la matière, les organisations publiques ont un devoir d'exemplarité, d'innovation et de transparence. Certaines y répondent déjà, mais elles sont bien trop rares, notamment dans l'administration de l'État.

Dans les mois qui viennent se préparent les grands choix planétaires de la COP21 à Paris, primordiale pour le climat. Comment imaginer que des avancées réelles puissent faire changer les comportements dans le monde et en France si, sur une question aussi simple que le papier de bureau, des engagements forts ne deviennent pas réalité ?

Une politique papier responsable agit autant sur l'environnement (limitation des émissions de CO₂) et l'économie (réduction des

dépenses publiques) que sur le social en appliquant le principe d'économie circulaire à la filière papier en France. Les principales administrations se doivent d'associer les mesures politiques à l'exemple, pour être suivies par les citoyens.

Inlassablement, le WWF et Riposte Verte vont poursuivre leur promotion des alternatives pour un usage éco-responsable du papier et améliorer leur outil d'évaluation. Rendez-vous est pris pour 2018 pour une nouvelle évaluation des organisations publiques, en espérant voir des évolutions favorables significatives, enfin !

DES RECOMMANDATIONS POUR PROGRESSER

POLITIQUE PAPIER

- Mettre en place une politique papier globale, appliquée à l'ensemble des sites.
- Prendre des engagements clairs et précis et les communiquer de manière transparente et pro active.
- Communiquer auprès des agents, des citoyens, des fournisseurs ou des clients pour promouvoir une consommation rationnelle, un achat responsable et un tri efficace.

CONSOMMATION ET ACHAT RESPONSABLES

- Mettre en place des indicateurs de suivi de la consommation de papier ; les déclarer à Ecofolio.
- Fixer des objectifs quantitatifs de réduction des consommations de papier.
- Sensibiliser et impliquer les agents pour une consommation responsable.
- Privilégier l'utilisation de papiers notés AAA (selon la classification WWF).
Seuls les papiers notés A à AAA garantissent une gestion optimale des ressources naturelles.

COLLECTE POUR RECYCLAGE

- Suivre annuellement les quantités de papier collectées pour recyclage.
- Fixer des objectifs ambitieux de collecte de tous les papiers.
- Mettre en place des solutions pour trier plus efficacement.
- S'engager avec une entreprise spécialisée dans la collecte des papiers de bureau.

DOCUMENTS INSTITUTIONNELS, PROMOTIONNELS ET ÉDITIQUE

- Fournir un cahier des charges détaillé à son graphiste et imprimeur comprenant des garanties solides (règles d'éco-conception, choix du papier, des formats...).
- Ajuster le nombre d'exemplaires au mieux en fonction de la publication et du public visé.
- Imprimer sans faire appel à des colles, vernis ou encres difficiles à traiter lors du processus de recyclage (en s'appuyant sur le barème éco-différencié d'Ecofolio) et choisir des encres végétales.
- Faire appel à des imprimeurs locaux, certifiés FSC (si usage de papier FSC) et ISO 14001, EMAS, Imprim'vert.

DES OUTILS POUR S'AMÉLIORER

→ **L'AUDIT PAPIER** est un outil unique proposé par Riposte Verte pour analyser votre situation passée et actuelle et faire ressortir les points positifs et les pistes d'amélioration.
<http://www.riposteverte.com/audit-papier>

→ **CHECK YOUR PAPER** est le moteur de recherche du papier responsable développé par le réseau mondial du WWF, pour mieux choisir le papier en fonction de sa performance environnementale.
<http://checkyourpaper.panda.org/>

→ La **CLASSIFICATION** des papiers de bureau suivant leur responsabilité environnementale du WWF est disponible sur wwf.fr/choisirsonpapier, et imprimée en version chevalet de bureau (sur demande).

Merci pour la nature !

ENSEMBLE POUR RÉALISER LE BAROMÈTRE PAP50



Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5,8 millions de membres, le WWF œuvre contre la dégradation de la nature et pour construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage. Le WWF s'engage chaque jour pour la protection et la bonne gestion des forêts. Afin d'encourager des pratiques plus responsables, le WWF promeut l'utilisation des papiers 100 % recyclés et certifiés FSC.

www.wwf.fr



Le développement durable est LE défi du XXI^e siècle, une « utopie réaliste » pour laquelle nous devons tous nous engager au quotidien, même au bureau ! Active depuis 2006, l'association Riposte Verte renforce les démarches RSE, Environnement ou Énergie/Carbone des organisations tertiaires. Elle aide à définir et déployer une politique de développement durable adaptée et facilite la mise en œuvre de solutions concrètes grâce à son réseau de partenaires. Militante, l'association développe des outils gratuits utiles aux petites organisations : TPE et PME, associations, collectivités.

www.riposteverte.com, Twitter : @RIPOSTE_VERTE



Le groupe Paprec s'engage pour accompagner les entreprises et les institutions publiques dans leur politique papier responsable. Chaque jour 125 tonnes de papiers de bureaux sont collectés par La Corbeille Bleue, puis triés et réinjectés, par le biais de ses partenaires papetiers, dans la fabrication de pâte à papier recyclée. Ce cercle vertueux permet l'économie de ressources naturelles épuisables (eau, production d'énergie) et réduit les émissions de CO₂. Paprec propose des solutions de recyclage pour tous vos déchets bureautiques et industriels, afin de mieux respecter l'environnement et les Hommes. Le groupe Paprec est mécène du *Baromètre PAP50* pour la 3^e année consécutive.

www.paprec.com/fr



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.fr

AUTEURS : Cyril & Valéry Hergott, Marion Mezzina, Daniel Vallauri

REMERCIEMENTS : Emmanuelle Neyroumande, Jean Bakouma, Aurélie Pontal et Benjamin Mabille de Poncheville

MISE EN PAGE : Sambou-Dubois

IMPRESSION : Pure-Impression
Tirage de 500 exemplaires sur papier AAA, 100% recyclé et certifié FSC®, 150 g/m², Cocoon Silk d'Arjowiggins Graphic.



CETTE PUBLICATION
BÉNÉFICIE
DU SOUTIEN DE



100 %
RÉCYCLÉ
ET
RECYCLABLE



arjowiggins

Cocoon Silk est un papier couché 100 % recyclé, fabriqué en France, certifié FSC® Recycled et Ecolabel européen. Il a les mêmes performances de machinabilité et d'imprimabilité que les papiers non recyclés, mais avec des qualités environnementales supérieures et un niveau de blancheur élevé (CIE 126).

En utilisant ce papier plutôt qu'un papier non recyclé, l'impact environnemental de l'exemplaire est réduit de 3 g équivalent CO₂, d'environ 1 l d'eau, de 57 Wh, de 42 g de bois (sources : www.arjowigginsgraphic.com/le-calculateur-environnemental.html).

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature (Formerly World Wildlife Fund)
® "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks / "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.

WWF - France. 1 carrefour de Longchamp. 75016 Paris.

Retrouvez-nous sur www.wwf.fr et planete-attitude.fr, le premier réseau social francophone nature et environnement.